



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

Saint-Louis Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel: 03.89.70.90.70 - Fax: 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

Le présent marché concerne la réalisation d'un levé topographique de futures zones d'aménagement de Saint-Louis Agglomération.

4. Classifications CPV :

71 35 18 10 - 4 Services topographiques

5. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 3 mois.
- Les variantes ne sont pas autorisées.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire.
- Marché autofinancé par Saint-Louis Agglomération.
- Modalités de paiement : selon les articles 109 à 132 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Délai global de paiement : 30 jours. Prix fermes.

6. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant : la déclaration concernant le chiffre d'affaire global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles, la présentation d'une liste de références similaires exécutées au cours des trois dernières années, la présentation des moyens humains et matériels.



- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation (ou équivalent).
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus (sauf le DC1) sont à remettre par chaque co-traitant.

7.Critères d'attribution :

Critère de jugement des offres	Pondération
Valeur technique	40 %
Prix	30 %
Délais	30 %

8.Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, mail) à :

Saint-Louis Agglomération
Service juridique / marchés publics
 Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
 68305 Saint-Louis Cedex
 Téléphone : 03.89.70.90.75
 Télécopie : 03.89.70.90.85
 Email : juridique@agglo-saint-louis.fr

La consultation de cet avis ainsi que le téléchargement du dossier de consultation des entreprises sont également accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info> .

9.Modalités de remise des offres :

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté, par tout moyen permettant d'en garantir la confidentialité et de déterminer la date et l'heure exacte de réception (pli recommandé avec avis de réception, remise contre récépissé ou Chronopost remis contre signature), à :

Monsieur le Président
Saint-Louis Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville - C.S. 50199
68305 Saint-Louis Cedex

L'enveloppe portera les mentions suivantes :

**Consultation d'une mission de levé
 topographique concernant la ZAC du Lys, le
 Technoparc et le Pôle Santé**

« NE PAS OUVRIR »

La remise des offres par voie électronique est autorisée dans les conditions définies dans l'annexe 6 du règlement de la consultation.

10. Renseignements complémentaires :

Renseignements techniques :

Saint-Louis Agglomération
Monsieur Etienne HEINRICH
Téléphone : 03.89.88.06.00
Télécopie : 03.89.88.06.09
Email : heinrich.etienne@agglo-saint-louis.fr

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<http://www.marches-publics.info>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

11. Date limite de réception des offres :

Mercredi 19 juillet 2017 à 17h00

12. Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038
67070 STRASBOURG Cedex
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
Tél : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038
67070 STRASBOURG Cedex
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
Tél : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66

13. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mercredi 28 juin 2017